



FICHE DE STAGE

L'ETUDIANT	
Nom complet du stagiaire, numéro matricule IH.SM	Coordonnées
	Téléphone :
	Email:
EQUIPE D'ACCUEIL (Stage à l'IH.SM)	
Laboratoire :	Unité d'accueil :
Nom du responsable du laboratoire :	Nom du responsable de l'Unité :
Partenaires (académique et/ou financier)	Projet (le cas échéant):
INSTITUTION HOTE (Si Stage en entreprise ou dans une autre institution)	
Nom de l'institution hôte :	Nom du responsable de l'Institution :
SUR LE STAGE	
Niveau :	Parcours :
Titre du stage :	
Lieu (Spécifier la ou les communes):	
Date du début :	Durée (mois):
Encadrant(s) pédagogique (avec coordonnées):	Encadrant(s) professionnel (avec coordonnées):

En signant cette fiche, le stagiaire accepte les termes et conditions sur le stage à l'IH.SM ou dans l'institution hôte

Signatures	
Le stagiaire	Le Responsable du laboratoire ou de l'unité de l'organisme d'accueil (laboratoire ou entreprise ou autre)
Date : Signature et Nom (Précédé de "lu et approuvé »)	Date : Signature et Nom



Termes et conditions de stages

Obligations du stagiaire

Durant son stage, le stagiaire devra se soumettre au règlement intérieur de l'entité de stage et devra se conformer aux directives d'organisation du stage qui lui seront données par les responsables de celle-ci.

Tout congé de maladie devra être justifié par un certificat médical.

Le stagiaire s'engage à ne conserver, emporter ou prendre copie d'aucun document de quelque nature que ce soit, appartenant à l'entité de stage, sauf accord de son représentant.

L'IH.SM et le laboratoire d'accueil s'engage tant pour elle-même que pour son personnel à respecter les informations confidentielles dont elle pourrait avoir connaissance en raison du stage accompli par le stagiaire.

Le stagiaire s'engage à réaliser les travaux dans le cadre défini par le projet de stage (Termes de références validés à joindre). Toute donnée ou information créée dans ce cadre restera la propriété du laboratoire d'accueil et de l'IH.SM, et ne pourra être utilisée par le stagiaire qu'avec l'autorisation explicite et écrite du responsable du laboratoire ou du Directeur de l'IH.SM.

Le stagiaire ne pourra faire de publication ou de communication écrite ou orale sans en aviser le responsable du laboratoire et du Directeur de l'IH.SM. Les publications et communications devront explicitement mentionner le nom du Laboratoire et le Responsable du projet au sein duquel les travaux ont été réalisées.

L'absence de réponse expresse du Responsable du projet au-delà de 3 mois vaut refus de publication ou communication.

Assurances

Le stagiaire ne sera pas couvert par les assurances de l'IH.SM s'il n'est pas en ordre d'inscription à l'IH.SM et la scolarité centrale de l'Université de Toliara.

Rapport de stage

A l'issue du stage, le stagiaire remettra un rapport dactylographié décrivant le travail effectué ainsi que les éventuelles productions personnelles liées au stage. Ce rapport est pris en compte dans l'évaluation finale du stage. L'IH.SM pourra aussi demander à l'entité de stage, en cas de stage dans un autre organisme, son appréciation sur le travail du stagiaire. Dans la cas d'une préparation d'un mémoire, le rapport est remplacé par le mémoire.

Le stagiaire remettra au laboratoire d'accueil l'ensemble de l'information ou données brutes ou traitées, incluant les scripts de traitement, les photos et toutes autres informations obtenues dans le cadre du stage. Le stagiaire ne pourra recevoir son diplôme, ni soutenir son mémoire si la totalité des données ne sont pas rendues et sauvegardées à l'IH.SM.

Validation du stage

La validation du stage sera de la compétence du jury responsable de l'enseignement concerné.

Dispositions finales

Ces termes et conditions de stages peuvent être accompagnés d'une convention de stage signée par le stagiaire et les responsables de stages, dans lequel ils peuvent être repris et complétés.

Date et signatures du stagiaire